

N°15-02-04

L'an deux mil quinze, le jeudi 12 février à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 5 février 2015.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; LHERMITTE M.P. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. ;  
DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. (pouvoir de V WESTENHOEFFER) ; BOIN E. ;  
Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ;  
LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ;  
SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET  
B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. (pouvoir de D. BEE) ;  
GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ;  
HOCHART J.L. ; WYCKAERT G.

**Absents excusés :**

Madame CARVALHO H. ; WESTENHOEFFER V. (donne pouvoir à ML BERQUEZ).  
Messieurs VASSEUR C. ; DUWAT A. ; GUILLEMANT S. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; EVRARD  
D. ; DEVIGNE G. ; BEE D. (donne pouvoir à J. BACQUET).

**Absente :**

Madame LEMAIRE C.

Madame Marie-Laurence BERQUEZ est élue secrétaire.

**OBJET : CREATION D'INFRASTRUCTURES EN VUE DE METTRE EN ŒUVRE LA**  
**STRATEGIE "SPORTS DE NATURE" ~ EQUIPEMENTS SPORTIFS ~**  
**AMENAGEMENT D'EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIALISES – DETR 2015 –**  
**PLAN DE FINANCEMENT**

**Rapporteur : Christian TELLIER**

Le conseil communautaire, par délibération n° 14-06-54 du 24 juin 2014, a décidé de confier à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer la réalisation d'un schéma stratégique Sports de Nature afin de créer des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie "sports de nature".

Afin d'accompagner ce projet, il propose que la Communauté de Communes sollicite le soutien de l'Etat par l'intermédiaire de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) comme l'y autorise la loi de finances.

Le montant total de l'opération est de 411.705,00 € HT.

Le Président demande au conseil communautaire :

- D'approuver le plan de financement de l'opération,
- De décider de solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'obtention d'une aide de 102.926,25 € (25%)
- De l'autoriser à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette aide financière et d'autres aides potentielles,
- De l'autoriser à mettre en œuvre les procédures et les documents permettant l'aboutissement du projet.

Le plan de financement pour la création d'infrastructures en vue de mettre en œuvre la stratégie "sports de nature" – Equipements sportifs – Aménagement d'équipements sportifs spécialisés – sur l'ensemble du territoire de la CCPL s'établit comme suit :

DEPENSES		RESSOURCES		%
	Montant H.T.		Montant	
<u>Travaux d'aménagement</u>				
<u>1.Pratiques physiques et sportives de Pleine Nature</u>				
	93 540,00 €	DETR	102 926,25 €	25
		Conseil Général	123 511,50 €	30
<u>3. "Sports de Nature" - Axe Terrestre</u>				
<u>3.1 - VTT-BMX</u>				
	99 700,00 €			
<u>3.2 - Station de Trail</u>				
	85 300,00 €			
<u>4. "Sports de Nature" - Axe Aérien</u>				
	6 500,00 €			
<u>5. "Sports de Nature" - Axe Aquatique</u>				
	122 500,00 €			
	Sous-total	Sous-total subventions	226 437,75 €	
	407 540,00 €			
Autres (honoraires)				
	4 165,00 €	Autres		
		Fonds propres	185 267,25 €	45
		Emprunts		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>411 705,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>411 705,00 €</b>	<b>100</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 1 abstention et 48 voix POUR, **ACCAPTE** les dispositions énoncées ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Accusé de réception en préfecture  
062-246201016-20150212-15-02-04-DE  
Date de télétransmission : 19/02/2015  
Date de réception préfecture : 19/02/2015